

7 octobre 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

COMMUNIQUE COMMUN FRANCO-IRANIEN PUBLIE A L'ISSUE DE LA VISITE OFFICIELLE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE EN IRAN DU 4 AU 7 OCTOBRE 1976, TEHERAN LE 7 OCTOBRE 1976.

« POLITIQUE EXTERIEURE » « RELATIONS FRANCO - IRANIENNES » A L'INVITATION DE LEURS MAJESTES IMPERIALES LE SHAHANSHAH ARYAMEHR ET LA SHAHBANOU DE L'IRAN, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET MADAME VALERY GISCARD D'ESTAING ONT EFFECTUE UNE VISITE OFFICIELLE EN IRAN DU 4 AU 7 OCTOBRE 1976. LE CHEF DE L'ETAT FRANCAIS ETAIT ACCOMPAGNE, NOTAMMENT DE MM. LOUIS DE GUIRINGAUD, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, JEAN-PIERRE FOURCADE, MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, MICHEL D'ORNANO, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE, JEAN-PIERRE SOISSON, SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE LA QUALITE DE LA VIE ET JEAN FRANCOIS-PONCET, SECRETAIRE GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE. AU MOMENT OU L'IRAN FETE LE JUBILE DE LA DYNASTIE REGNANTE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET MADAME VALERY GISCARD D'ESTAING SE SONT PLU A OBSERVER, TANT DANS LA CAPITALE QU'EN PROVINCE, LES TEMOIGNAGES DE LA SPLENDEUR DE LA CIVILISATION IRANIENNE, DU REMARQUABLE ESSOR DU PAYS ET DU SUCCES DES EFFORTS ACCOMPLIS POUR DOTER LA NATION D'UNE ECONOMIE MODERNE, APTE A SATISFAIRE SES ASPIRATIONS AU BIEN-ETRE. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A RECU LES CHEFS DE MISSIONS DIPLOMATIQUES ACCREDITES PRES DE SA MAJESTE IMPERIALE LE SHAHANSHAH ARYAMEHR ET LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE NATIONALE FRANCAISE PRESENTS DANS LE PAYS.

« POLITIQUE EXTERIEURE » « RELATIONS FRANCO - IRANIENNES » LES DEUX CHEFS D'ETAT ONT EU, DANS UN CLIMAT EMPREINT DE GRANDE CORDIALITE, DE FRANCHISE ET DE CONFIANCE, DE FRUCTUEUX ENTRETIENS QUI ONT PORTE SUR LES PRINCIPAUX PROBLEMES DE L'ACTUALITE INTERNATIONALE AINSI QUE SUR LES RELATIONS BILATERALES ENTRE LA FRANCE ET L'IRAN. I - LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET SA MAJESTE IMPERIALE LE SHAHANSHAH ARYAMEHR ONT ACCORDE UNE PLACE IMPORTANTE A L'EXAMEN DE LA SITUATION POLITIQUE INTERNATIONALE. ILS ONT CONSTATE AVEC SATISFACTION LA CONVERGENCE DE LEURS VUES SUR LA PLUPART DES PROBLEMES D'ACTUALITE. EN CE QUI CONCERNE LE CONFLIT DU PROCHE-ORIENT, ILS SONT TOMBES D'ACCORD POUR RECONNAITRE LA NECESSITE ET L'URGENCE D'UN REGLEMENT GLOBAL. POUR ETRE JUSTE ET DURABLE, CELUI-CI DEVRAIT ETRE FONDE SUR L'EVACUATION PAR ISRAEL DES TERRITOIRES OCCUPES EN JUIN 1967 ET SUR LE DROIT DE TOUS LES ETATS DE LA REGION A VIVRE EN PAIX DANS DES FRONTIERES SURES, RECONNUES ET GARANTIES CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DES RESOLUTIONS NO 242 ET 338 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS-UNIES, AINSI QUE SUR LE DROIT DU PEUPLE PALESTINIEN A L'EXPRESSION DE SON IDENTITE NATIONALE. EN CE QUI CONCERNE LA CRISE LIBANAISE, LES DEUX CHEFS D'ETAT ONT VIVEMENT DEPLORE LE DRAME D'UNE NATION AMIE ET CONSTATE QUE SON

REGLEMENT ETAIT L'UN DES PREALABLES INDISPENSABLES A L'INSTAURATION D'UNE
ERE DE PAIX ET DE PROSPERITE DANS LA REGION. ATTACHES AU MAINTIEN DE L'UNITE,
DE L'INTEGRITE TERRITORIALE ET DE LA SOUVERAINETE DU LIBAN, ILS SONT TOMBES
D'ACCORD POUR SOUTENIR LES EFFORTS VISANT A LA REPRISE DU PROCESSUS
POLITIQUE ENTRE LES DIVERSES COMPOSANTES DE LA COMMUNAUTE LIBANAISE ET SE
SONT DECLARES PRETS A CONTRIBUER A L'_ENTREPRISE DE RECONSTRUCTION DU
PAYS. D'UNE FACON GENERALE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET SA
MAJESTE IMPERIALE LE SHAHANSHAH ARYAMEHR SE SONT FELICITES DE CONSTATER
QUE LEURS PAYS ONT UNE CONCEPTION SIMILAIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES :
POUR LA FRANCE, COMME POUR L'IRAN, ELLES DOIVENT ETRE FONDEES SUR LE
RESPECT DE L'INDEPENDANCE ET DE L'EGALITE SOUVERAINE DES ETATS AINSI QUE SUR
LA VOLONTE DE CONTRIBUER, PAR LA COOPERATION ET LE DIALOGUE, A
L'INSTAURATION D'UN MONDE SUR, PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE
POLITIQUE EXTERIEURE ` RELATIONS FRANCO - IRANIENNES ` CONVAINCUS QUE CETTE
COMMUNAUTE D'IDEAL SERAIT SERVIE PLUS EFFICACEMENT SI LA FRANCE ET L'IRAN
RESSERRAIENT LEURS RELATIONS POLITIQUES DANS L'INTERET DE LEURS PEUPLES ET
DANS CELUI DE LA PAIX, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET SA MAJESTE
IMPERIALE LE SHAHANSHAH ARYAMEHR SONT CONVENUS DE DONNER AUX
ECHANGES DE VUES DE LEURS GOUVERNEMENTS UN CARACTERE PLUS FREQUENT ET
REGULIER. II - LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET SA MAJESTE IMPERIALE
LE SHAHANSHAH ARYAMEHR DE L'IRAN ONT PROCEDE A L'EXAMEN DES QUESTIONS
MULTILATERALES A CARACTERE ECONOMIQUE. ILS ONT EXAMINE SOUS SES DIFFERENTS
ASPECTS LA QUESTION DES RELATIONS ENTRE L'IRAN ET LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE ET ONT SOULIGNE L'INTERET QU'ILS
ATTACHENT A LEUR DEVELOPPEMENT. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A INDIQUE A
SA MAJESTE IMPERIALE QUE LE GOUVERNEMENT FRANCAIS EST DISPOSE A ACCEPTER
LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION CONCERNANT LA CONCLUSION DE L'ACCORD-
CADRE DE COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE ENTRE LA COMMUNAUTE ET
L'IRAN. ILS ONT PROCEDE A UN LARGE ECHANGE DE VUES SUR LA SITUATION
ECONOMIQUE MONDIALE. ILS ONT SOULIGNE LA NECESSITE DE FONDER LES RELATIONS
ECONOMIQUES INTERNATIONALES SUR UNE RECHERCHE PLUS ACTIVE DE JUSTICE ET DE
STABILITE, DANS LE RESPECT DES INTERETS ET DE L'EGALITE DE TOUS LES PAYS. ILS
ONT REAFFIRME LEUR VOLONTE DE CONTRIBUER A L'ETABLISSEMENT D'UN NOUVEL
ORDRE ECONOMIQUE QUI TIENNE COMPTE DAVANTAGE DES BESOINS ET DES DESIRS
LEGITIMES DE PROGRES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET QUI CONDUISE A
L'INSTAURATION DE RELATIONS PLUS EQUILIBREES ET PLUS CONFIANCES ENTRE LES
PAYS INDUSTRIELS ET LES PAYS EN DEVELOPPEMENT. ILS SE SONT FELICITES A CET
EGARD DE LA REPRISE DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE DE PARIS SUR LA
COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE. ILS ONT CONSTATE QUE LES VUES DES
PARTICIPANTS S'ETAIENT RAPPROCHEES SUR UN CERTAIN NOMBRE DE POINTS. ILS
SONT CONVENUS DE CONTRIBUER ACTIVEMENT ET DANS UN ESPRIT DE COOPERATION
ETROITE AU SUCCES DE LA DERNIERE PHASE DE LA CONFERENCE, EN VUE DE
PARVENIR A DES RESULTATS CONCRETS ET A DES SOLUTIONS DURABLES
III - LES DEUX CHEFS D'ETAT SE SONT FELICITES DU DEVELOPPEMENT DE LA
COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE LA FRANCE ET L'IRAN, DE LA PART CROISSANTE DES
ENTREPRISES FRANCAISES DANS LA MISE EN OEUVRE DU PLAN IRANIEN ET DE
L'IMPORTANCE ACCRUE DES ECHANGES COMMERCIAUX, CONFORMEMENT AUX
ORIENTATIONS FIXEES LORS DE LA VISITE OFFICIELLE EN FRANCE, EN 1974, DE SA
MAJESTE IMPERIALE LE SHAHANSHAH ARYAMEHR DE L'IRAN. PRENANT ACTE, AVEC
SATISFACTION, DES PROGRES ACCOMPLIS, ILS ONT ESTIME QUE DANS DIVERS
DOMAINES CETTE COOPERATION POURRAIT ENCORE S'ETENDRE ET S'APPROFONDIR
D'UNE MANIERE HARMONIEUSE. EN CE QUI CONCERNE LES HYDROCARBURES, LES DEUX

CHEFS D'ETAT ONT PROCÉDÉ A UN LARGE ÉCHANGE DE VUES. ILS SE SONT FÉLICITÉS DE LA PART QUE PRENNENT LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DANS LES ENLEVEMENTS DE PÉTROLE IRANIEN ET ILS ONT EXPRIMÉ LE SOUHAIT QUE SE DÉVELOPPENT LES RELATIONS DANS CE DOMAINE. EN CE QUI CONCERNE LE GAZ, ILS ONT NOTÉ AVEC SATISFACTION LES RÉSULTATS OBTENUS PAR LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES, NOTAMMENT DANS LEUR ACTIVITÉ DE PROSPECTION. DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE GAZIÈRE DE L'IRAN, ILS ONT ÉVOQUÉ LES PERSPECTIVES OFFERTES QUI LEUR PARAISSENT PROPICES A DE NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS NOTAMMENT DANS LE TRANSPORT DU GAZ DESTINÉ A L'EUROPE. L'INDUSTRIE EUROPÉENNE SERA AUSSI APPELÉE A PARTICIPER A LA RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS CORRESPONDANTS NOTAMMENT EN LIAISON AVEC L'INDUSTRIE IRANIENNE.

POLITIQUE EXTERIEURE - RELATIONS FRANCO - IRANIENNES - LES DEUX CHEFS D'ETAT SE SONT FÉLICITÉS DES RÉSULTATS DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE DANS LE DOMAINE DE L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ÉNERGIE NUCLEAIRE ET ONT CONFIRMÉ LEUR VOLONTÉ DE POURSUIVRE LEUR COOPÉRATION NUCLEAIRE DANS LE CADRE DE L'ACCORD SIGNÉ LE 27 JUIN 1974 ENTRE LES DEUX GOUVERNEMENTS. ILS ONT NOTÉ AVEC SATISFACTION LA CONFIRMATION DE LA COMMANDE A L'INDUSTRIE FRANÇAISE DES CENTRALES IRAN III ET IV POUR LESQUELLES LE CHOIX DU SITE A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT ARRÊTÉ. ILS ONT ÉGALEMENT RELEVÉ QUE LE PROJET DU CENTRE DE TECHNOLOGIE NUCLEAIRE D'ISPAHAN SE DÉVELOPPERAIT NORMALEMENT ET QUE SA RÉALISATION POURRA EN CONSÉQUENCE ÊTRE ENGAGÉE DANS LES PROCHAINS MOIS. ILS ONT NOTÉ AVEC SATISFACTION LA COOPÉRATION ÉTABLIE DANS LE DOMAINE DE L'ENRICHISSEMENT PAR DIFFUSION GAZEUSE DANS LE CADRE D'EURODIF ET DE COREDIF. ILS ONT CONSTATÉ QUE LA COOPÉRATION ENGAGÉE DANS LE DOMAINE DE L'URANIUM NATUREL, MARQUÉE NOTAMMENT PAR LA SIGNATURE RÉCENTE D'UN CONTRAT DE SERVICES ASSURANT LA PARTICIPATION DES FIRMES FRANÇAISES DANS LE PROGRAMME DE PROSPECTION IRANIEN, SE POURSUIT FAVORABLEMENT. ILS ONT MARQUÉ LEUR VOLONTÉ DE POURSUIVRE ET D'APPROFONDIR LEUR COOPÉRATION NUCLEAIRE AFIN D'ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DE LEURS RELATIONS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES EN CE DOMAINE DANS L'INTÉRÊT MUTUEL DES DEUX PAYS. LES DEUX CHEFS D'ETAT SE SONT MIS D'ACCORD SUR L'ÉTUDE ET LA PROGRAMMATION DE SIX NOUVELLES CENTRALES.

POLITIQUE EXTERIEURE - RELATIONS FRANCO - IRANIENNES - LA PARTICIPATION CROISSANTE DE LA FRANCE A L'AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE ET AUX ÉQUIPEMENTS DE BASE IRANIENS A ÉTÉ SOULIGNÉE. APRES LA SIGNATURE RÉCENTE DU CONTRAT D'ÉTUDES ET DE SURVEILLANCE DE LA RÉALISATION DU MÉTRO DE TEHRAN, TROIS NOUVEAUX CONTRATS ONT ÉTÉ CONCLUS OU SONT SUR LE POINT DE L'ÊTRE : LA CENTRALE THERMIQUE DE TABRIZ, L'AUTOROUTE DU SUD, L'ÉLECTRIFICATION ET LE DOUBLEMENT DE LA VOIE FERRÉE AHWAZ - BANDAR SHAHPOUR, PREMIÈRE PHASE DE LA LIGNE TEHRAN - BANDAR SHAHPOUR. PAR AILLEURS, LA PARTIE IRANIENNE A INDICÉ SON DESIR DE PLACER UNE COMMANDE DE VOITURES DE CHEMIN DE FER AUPRES DES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS DANS LE CADRE DES SPÉCIFICATIONS ET DES PRIX CONVENUS. LES DEUX CHEFS D'ETAT SE SONT MIS D'ACCORD SUR UNE COOPÉRATION TECHNIQUE ENTRE LA S.N.C.F. ET LES CHEMINS DE FER IRANIENS AFIN DE CRÉER UN SERVICE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE L'ÉLECTRIFICATION DU RÉSEAU FERRE IRANIEN. POUR CE QUI EST DE LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE HYDRO-ÉLECTRIQUE, LA PROPOSITION DE CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ MIXTE POUR LA CONSTRUCTION DE BARRAGES, DE TRAVAUX D'IRRIGATION ET AUTRES RÉALISATIONS ANNEXES FAIT L'OBJET D'UN EXAMEN ATTENTIF. LES DEUX CHEFS D'ETAT ONT ÉGALEMENT EXPRIMÉ LEUR SATISFACTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS DANS DIVERSES PARTIES DE L'IRAN ET ONT CONSTATÉ LA NÉCESSITÉ D'UN ACCROISSEMENT DES EFFORTS COMMUNS

L'IRAN ET ONT CONFIRME LA NECESSITE D'UN ACCROISSEMENT DES EFFORTS COMMUNS ET D'UNE PARTICIPATION ACCRUE DES ENTREPRISES FRANCAISES DANS CE SECTEUR, NOTAMMENT SOUS FORME D'INVESTISSEMENTS. A CET EGARD, LE PROJET DE CONSTRUCTION DE 15.000 LOGEMENTS DANS LA VILLE NOUVELLE DE LAVIZAN CONSTITUE UNE ETAPE SIGNIFICATIVE. DANS LE DOMAINE DE L'AERONAUTIQUE, DES RENSEIGNEMENTS ECONOMIQUES SUR LA RENTABILITE DE L'EXPLOITATION DES AVIONS "AIRBUS" SERONT FOURNIS PROCHAINEMENT PAR AIR-FRANCE AFIN DE PERMETTRE A IRANAIR DE PRENDRE EN CONSIDERATION L'UTILISATION DE CES APPAREILS SUR SES LIGNES

POLITIQUE EXTERIEURE ` RELATIONS FRANCO - IRANIENNES ` DE MEME, A ETE NOTEE LA PROGRESSION DES INVESTISSEMENTS FRANCAIS EN IRAN, EN-PARTICULIER DANS LES SECTEURS DE LA METALLURGIE ET DE L'AUTOMOBILE, DE LA CHIMIE, DE LA CONSTRUCTION ELECTRIQUE. LES DEUX PARTIES ONT CONSIDERE QUE LES ETUDES PRELIMINAIRES PORTANT SUR LA _CONSTITUTION D'UNE SOCIETE IRANO - FRANCAISE D'INVESTISSEMENTS, AVEC LA PARTICIPATION DE FONDS PUBLICS ET PRIVES DES DEUX PAYS POUR RENFORCER LEUR COOPERATION INDUSTRIELLE AINSI QUE POUR REALISER DES PROJETS EN _COMMUN DANS LES PAYS TIERS DEVAIENT ETRE POURSUIVIES. IL A ETE CONVENU, EN _OUTRE, QUE L'IMPLANTATION EN IRAN DES SOCIETES FRANCAISES SERA FACILITEE AFIN D'ASSURER LE SUCCES DES OPERATIONS DEJA ENGAGEES OU ENVISAGEES DANS PLUSIEURS SECTEURS MUTUELLEMENT INTERESSANTS. L'IMPLANTATION DE PEUGEOT A ETE RETENUE COMME ETANT D'UNE PARTICULIERE IMPORTANCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE AUTOMOBILE. LES DEUX CHEFS _D_ ETAT SONT PAR AILLEURS CONVENUS DE DEVELOPPER LEUR COOPERATION POUR DES PROJETS COMMUNS EN PAYS TIERS. ILS ONT PRIS ACTE DU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION EN-MATIERE DE TELEVISION EN COULEURS ET D'INFORMATIQUE ET ONT SOUHAITE QUE LA COLLABORATION POUR LA FORMATION DES CADRES ET POUR LA RECHERCHE SOIT ACTIVEMENT POURSUIVIE DES DEUX COTES DANS LE PREMIER DOMAINE. SE PREOCCUPANT DE DEFINIR DES DOMAINES NOUVEAUX DE COOPERATION, ILS SONT CONVENUS DE RETENIR CEUX DU TELEPHONE, AU SUJET DUQUEL LE PROCEDE FRANCAIS CITEDIS FAIT L'OBJET D'UN EXAMEN APPROFONDI, DE LA COOPERATION FERROVIAIRE POUR LAQUELLE UN PROGRAMME EST EN-COURS D'ELABORATION, AINSI QUE DE LA COOPERATION MARITIME ET PORTUAIRE. ILS SE SONT FELICITES DE LA SIGNATURE D'UN RECENT ACCORD DE RECHERCHE EN _COMMUN SUR L'ENERGIE SOLAIRE ET ONT EXPRIME LE SOUHAIT QUE CETTE RECHERCHE DEBOUCHE SUR DES APPLICATIONS INDUSTRIELLES. LES DEUX CHEFS D'ETAT ONT EXPRIME LE SOUHAIT DE VOIR SE RENFORCER LA COOPERATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE, QU'IL S'AGISSE DE DEVELOPPER LES ACHATS DE PRODUITS AGRICOLES OU DE FAIRE PARTICIPER LES ENTREPRISES FRANCAISES A LA PRODUCTION, LA DISTRIBUTION, LE CONDITIONNEMENT ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES IRANIENS. LA NECESSITE A EGALEMENT RECONNUE D'ETABLIR UN COURANT CONTINU D'ECHANGES D'INFORMATIONS SUR LA TECHNOLOGIE LA PLUS AVANCEE DANS LE DOMAINE AGRICOLE

POLITIQUE EXTERIEURE ` RELATIONS FRANCO - IRANIENNES ` V - LES DEUX CHEFS _D_ ETAT SE SONT EGALEMENT FELICITES DES RELATIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES ENTRE LES DEUX PAYS. LES RAPPORTS SECLAIRES EXISTANT EN CE DOMAINE ENTRE LA FRANCE ET L'IRAN SE SONT RECEMMENT DEVELOPPES SUR DE NOMBREUX PLANS. LEUR RENFORCEMENT EST AUJOURD'HUI JUGE DE GRANDE IMPORTANCE PAR LES DEUX PARTIES. L'ACCENT PRINCIPAL EST MIS SUR LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, COMME EN TEMOIGNENT : - LA CREATION D'UNE ECOLE DE GESTION FRANCO - IRANIENNE A TEHERAN, SUIVANT UN ACCORD RECEMMENT SIGNE ENTRE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DES MINES D'IRAN, LA FONDATION NATIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GESTION DES ENTREPRISES ET LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS. - L'OUVERTURE

DE L'UNIVERSITE BOU ALI SINA, UNIVERSITE DE TYPE ORIGINAL QUI, IMPLANTEE A HAMADAN, DOIT SERVIR A LA FORMATION DES CADRES ET AU DEVELOPPEMENT DU PAYS. - LE PROJET D'ACCORD ENTRE LES INSTITUTS PASTEUR DE TEHERAN ET DE PARIS. - LA CREATION, L'ANNEE DERNIERE, D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION UNIVERSITAIRE, CHARGE DE METTRE A LA DISPOSITION DES SCIENTIFIQUES IRANIENS DE NOMBREUX OUVRAGES EN LANGUE FRANCAISE, DE FAVORISER LES ECHANGES, ET DE MAINTENIR LA LIAISON AVEC LES BOURSIERS. LES DEUX PARTIES ONT EGALEMENT PRIS NOTE DU BON FONCTIONNEMENT DU LYCEE RAZI DE TEHERAN. ELLES SE SONT FELICITEES DU SUCCES QU'IL CONNAIT ET ELLES ONT MANIFESTE L'INTENTION D'ACCROITRE SES POSSIBILITES DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT. DE MEME, ELLES ONT EXPRIME LEUR VIVE APPRECIATION DE L'ACTIVITE DES CENTRES CULTURELS FRANCAIS, AINSI QUE DES RELATIONS SATISFAISANTES EXISTANT DANS LES DOMAINES DU LIVRE ET DU CINEMA, DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE ET DES ETUDES SUR LA PHILOSOPHIE IRANIENNE. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET MADAME VALERY GISCARD D'ESTAING ONT EXPRIME A LEURS MAJESTES IMPERIALES LE SHAHANSHAH ARYAMEHR ET LA SHAHBANOU DE L'IRAN, LEURS TRES VIFS REMERCIEMENTS POUR LA MAGNIFIQUE HOSPITALITE QUI LEUR A ETE RESERVEE AINSI QUE POUR L'ACCUEIL EXCEPTIONNELLEMENT CHALEUREUX DU PEUPLE IRANIEN, DESIREUX DE MANIFESTER SON PROFOND ATTACHEMENT A L'AMITIE FRANCO - IRANIENNE